

MAIRIE DE
BESANÇON



Arrêté du Maire de la Ville de
Besançon

Publié le : 13/10/2022

VOI.22.00.A02607

OBJET : Arrêté temporaire de circulation
CHEMIN DE LA COMBE AUX LEZARDS

La Maire de la Ville de Besançon,
Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1 à L. 2213-6
Vu le Code de la route et notamment les articles R. 411-8 et R. 411-21-1
Vu l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière et notamment le livre 1, 4ème partie, signalisation de prescription
Vu l'arrêté DAG.20.00.A100 du 20 juillet 2020 qui donne délégation de signature à Mme Marie ZEHAF, Conseillère Municipale Déléguée
Vu la demande de l'entreprise COLAS
Considérant que des travaux de réfection de la chaussée rendent nécessaire d'arrêter la réglementation appropriée de la circulation, afin d'assurer la sécurité des usagers, du 24/10/2022 au 04/11/2022 CHEMIN DE LA COMBE AUX LEZARDS

ARRÊTE

Article 1 : À compter du 24/10/2022 et jusqu'au 04/11/2022, la circulation des véhicules est interdite CHEMIN DE LA COMBE AUX LEZARDS, du n°6 au n°10. Par dérogation, cette disposition ne s'applique pas aux véhicules de l'entreprise exécutant les travaux et véhicules de secours.

Article 2 : La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière sera mise en place par le demandeur.

Article 3 - Voies de recours :

Tout recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du Tribunal Administratif de Besançon dans les deux mois suivant la publicité de l'arrêté.

Article 4 : M. le Directeur Général des Services de la Ville de Besançon est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au registre des arrêtés sur le site internet de la Ville conformément à la réglementation en vigueur.

Besançon, le **13 OCT. 2022**

Pour la Maire,
Par délégation,

Marie ZEHAF
Conseillère Municipale Déléguée



1. The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions and activities. It emphasizes the need for transparency and accountability in financial reporting.

2. The second part of the document outlines the various methods and techniques used to collect and analyze data. It includes a detailed description of the experimental procedures and the statistical tools employed.

3. The third part of the document presents the results of the study, showing the trends and patterns observed in the data. It includes several tables and graphs to illustrate the findings.

4. The fourth part of the document discusses the implications of the results and provides recommendations for future research. It highlights the areas that need further exploration and the potential applications of the findings.

5. The fifth part of the document is a conclusion that summarizes the key points of the study and reiterates the importance of the research.

6. The sixth part of the document is a list of references, providing a comprehensive overview of the literature related to the study.

7. The seventh part of the document is an appendix, which contains additional information and data that are not included in the main text.

8. The eighth part of the document is a glossary, defining the key terms and concepts used throughout the study.

9. The ninth part of the document is a list of figures, providing a visual representation of the data and results.

10. The tenth part of the document is a list of tables, providing a detailed overview of the data and results.